



Atelier technique – 19 octobre 2017

L'ENTRETIEN DES PISTES

RÉSUMÉ DES TABLES D'ÉCHANGES

3 sujets – 15 minutes chacun + mise en commun des résultats des discussions de chaque table

Animation : Mélodie Roux, Directrice générale

1- Planification de l'entretien des pistes (échéanciers, ressources humaines, budget, commandites ou subventions, etc.)

- On ne fait pas d'inspection par faute de ressources et de temps, on éteint des feux. C'est du cas par cas. En réaction seulement. Budget et ressources humaines limitées;
- Oui nous tenons un cahier de charges mais pas d'inspections régulières;
- Souvent, la ressource qui est là depuis longtemps sait comment ça fonctionne et le fonctionnement est dans sa tête. Ne tient pas de registre;
- La gestion des imprévus majeurs repousse les échéanciers;
- On a des réalités différentes : longueur du réseau, mode de gestion (organisations touristiques, MRC, Associations, municipalités, etc.);
- La tâche est énorme VS les ressources disponibles;
- Le souhait est de pouvoir planifier mais la réalité ne le permet pas;
- La fenêtre de temps disponible entre la fin de l'hiver et l'ouverture des pistes est courte.

2- Évaluation des tâches d'entretien à accomplir (outils utilisés, inventaire, budget, priorités)

- Les patrouilleurs relèvent ce qui se passe et réfèrent aux différents intervenants : Ministère, municipalité, CCN, STO;
- Pas d'outils de planification disponibles. Sauf que lorsque l'on délègue à d'autres organisations, là il y a une obligation de rapport, donc on a l'information;
- Comme on travaille à l'extérieur, la météo est un enjeu majeur qui fait en sorte que les priorités peuvent changer. Il est important de réunir régulièrement les employés pour leur transmettre l'information à jour;
- On réussit à avoir des cibles d'améliorations à réaliser en début d'année mais pas de ressources ou manque d'appuis politiques;
- Fonctionne par gestion des plaintes et suivi.

3- Suivi (qui, réalisation des travaux, le remplacement, la mise à la norme, gestion du suivi des travaux réalisés)

- Contrats OBNL, bénévoles, MRC, Municipalités, Gouvernement ou Ministère directement;
- Enjeu important : comment sécuriser lorsque l'on doit détourner l'achalandage des cyclistes pour cause de travaux;
- Soucis d'uniformité si parfois plusieurs intervenants différents peuvent effectuer des travaux dans un même réseau;
- Lorsque c'est en régie interne, c'est dans nos opérations courantes mais plus compliqué lorsqu'il doit y avoir de la main-d'œuvre spécialisée ou de la machinerie.